



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // JUILLET-AOÛT 2014 // N° 81 //

REFLETS DE VERT



vert st denis





FÊTE DE LA MUSIQUE

La Country était à l'honneur

Samedi 21 juin, à la Ferme des Arts, la Fête de la musique a rassemblé, dans une bonne ambiance, de très nombreux habitants. Dès 16 heures, des animations proposées par les animateurs (trices) du service Enfance et jeunesse ont ravi les plus petits. La musique s'est installée ensuite avec le groupe de blues *Blue Water* pour faire place ensuite à *Ian Scott Band* et une initiation à la danse country. L'apéritif était proposé par le *Café associatif* et la restauration assurée de mains d'experts par l'association *Zazarouels*. Même avec un peu de retard sur l'horaire prévu, le magnifique feu d'artifice de l'association *Lueurs et couleurs* a clôturé en beauté cette belle soirée. Rendez-vous l'année prochaine autour d'un autre thème. Retrouvez plus de photos sur la page Facebook de la ville : *mairie de vert saint denis (page officielle)*.



JEUNESSE

Show musical à la Salamandre

En partenariat avec la Maison des loisirs et de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis, le service Jeunesse proposait, le samedi 7 juin, à la Ferme des Arts, une soirée avec des shows de jeunes danseurs et chanteurs et un final avec le chanteur de zouk, Slaï. Cette soirée musicale a permis de récolter 350 euros au profit de l'UNICEF pour ses actions en faveur des enfants du monde. Bravo pour cette belle initiative.



COMMÉMORATION

L'Appel du 18 juin

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance depuis Londres, à travers les ondes de la BBC, son appel à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie, pendant que le général Philippe Pétain signe un armistice avec Hitler. Un texte fondateur de la Résistance française dont il demeure le symbole. La commémoration de ce 74^e anniversaire s'est déroulée devant le monument aux Morts de Vert-Saint-Denis en compagnie de nombreux élus et de personnalités, aux côtés de Maria Boisanté, adjointe au maire, et de Claude Génart, le président de la FNACA, avec la présence de quelques représentants du conseil municipal des enfants.





ÉDITO

LA MAIRIE :

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

Depuis de nombreuses années, nous portons une attention toute particulière à l'embellissement floral. Nous nous sommes engagés en même temps dans une réflexion sur le développement durable, en utilisant des méthodes éco-responsables d'entretien de nos espaces verts publics ; gestion différenciée, paillage, réduction de la consommation d'eau et d'utilisation de produits phytosanitaires. Ainsi en 2011, Vert-Saint-Denis recevait sa première fleur au concours des Villes et Villages fleuris. Un label qui récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie, valorisant ainsi les communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien-être des habitants. En 2013, nous recevions également la Fleur d'honneur décernée par le jury départemental. Les communes déjà labellisées, comme Vert-Saint-Denis, sont contrôlées tous les trois ans par le jury régional pour les communes classées de 1 à 3 Fleurs. Le jury va se déplacer sur notre commune le 24 juillet afin d'apprécier la poursuite de nos efforts en matière de fleurissement et nous permettre de conserver cette Fleur, voire d'obtenir la seconde. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail quotidien de notre équipe des espaces verts. Ces agents municipaux assurent l'entretien, la propreté du patrimoine naturel de la ville, et participent à tous les travaux de création végétale qu'il s'agisse des parterres fleuris, des ronds-points, etc. Le concours communal récompense, lui, les habitants qui participent aussi au fleurissement et à l'amélioration de notre cadre de vie. J'aurais le plaisir de remettre les récompenses du concours de l'année 2013, le vendredi 21 novembre prochain en mairie. Auparavant, un courrier spécifique sera adressé à tous ceux qui se sont inscrits. Dans l'attente, je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été à Vert-Saint-Denis.

Éric BAREILLE,
Maire de Vert-Saint-Denis.

facebook mairievertsaintdenis



TEMPS FORTS	PAGE 2
ÉDITO	PAGE 3
BRÈVES	PAGES 4 ET 5
PROJET DE VILLE	PAGES 6 ET 7
DOSSIER	PAGES 8 À 10
CULTURE	PAGE 11
VIE SPORTIVE	PAGE 12
AGENDA	PAGE 13
LIRE ET JOUER	PAGE 14
TRIBUNES	PAGE 15
ANNONCES ÉVÈNEMENTS	PAGE 16



ACCUEIL DE LOISIRS JEAN-ROSTAND

Jardins du partage

Durant les mercredis des mois de mars et d'avril, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs Jean-Rostand se sont initiés au jardinage. Des visites et des sorties à la Maison de l'environnement de Sénart située à Vert-Saint-Denis, ainsi qu'à la cueillette à Savigny, ont permis aux enfants de découvrir le milieu du jardin et la notion de « partage ». Les confections d'un épouvantail, de pots de fleurs, d'un potager et d'une mare miniature ont enrichi leur découverte du jardin. Ils ont aussi planté leur propre graine et constaté son évolution. La confection « de hérisson » (mise en place de graines de lentilles dans une bouteille plastique) a permis une activité manuelle et l'observation naturelle de la pousse. Les enfants ont créé leur propre petit jardin du partage durant ces mercredis.



ACCUEIL DE LOISIRS LOUISE-MICHEL

Créations de saison

Depuis le début de l'année scolaire et sous l'impulsion d'Edwige, les enfants d'âge maternel ont été très créatifs à l'accueil du soir. Selon les périodes de l'année, voici leurs créations : un arbre sur fresque pour annoncer l'automne ; des cartes de Noël durant la période d'hiver, confection de petits paniers afin de les utiliser pour la récolte d'œufs en chocolat (printemps). À chaque saison sa création !

ACCUEIL DE LOISIRS LOUISE-MICHEL

Le jeu comme vecteur social et de santé

Tous les vendredis soir, de 17 h 30 à 18 heures, après le moment du goûter, une activité physique et sportive est proposée au sein de l'accueil Louise-Michel. Afin de pouvoir y participer, c'est tout simple : il suffit de demander l'autorisation à ses parents et de s'inscrire sur le tableau prévu à cet effet. Proposer des jeux, de type individuel ou collectif, offre une opportunité aux enfants de s'épanouir (amusement et nouveauté) et de se socialiser davantage (règles de jeu commune, esprit d'équipe et entraide). Et selon la spécificité du jeu proposé et de ses attentes, l'enfant a la possibilité de développer certaines capacités (réactivité, agilité, ...). Des jeux tels que « tomate ketchup », « la balle assise » ou encore le jeu « des déménageurs » animent les vendredis d'un grand nombre d'enfants volontaires !



ACCUEIL DE LOISIRS JEAN-ROSTAND

Olympiades

Durant les mercredis des mois de mai et juin, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs Jean-Rostand se sont initiés à différentes pratiques sportives. Des jeux d'équipes : initiation au football, au baby-hand ou encore au volley-ball ; des activités individuelles comme la gymnastique et le tennis ; des parcours sportifs comme le vélo ou des jeux d'eaux ; des pratiques olympiques comme le lancer de poids, le sprint, le relais, le saut en longueur, le triple saut ou encore le saut de haies. Pour clôturer cette préparation sportive, sous l'hymne national, les enfants se sont retrouvés l'après-midi du mercredi 25 juin autour des Olympiades de Jean-Rostand. Merci aux enfants et à l'équipe d'animation pour ces moments partagés autour du « bougeons ensemble ».

NAISSANCES : Cataleya Festin, 30 mai - Lyse Libersac, 1^{er} juin - Mehdi Bensiali, 3 juin - Maxime Dugardin, 13 juin - Carla Ferreira, 15 juin - Sasha Noviant, 15 juin - Enzo Mfutingi Persie, 17 juin - Léa Robert, 23 juin - Arthur Anselme, 24 juin.

MARIAGES : Wilfried Feral et Audrey Pelta, 30 mai - Guillaume Duchesne et Santhis Jabely, 7 juin - Mickaël Belon et Elodie Bidaut, 21 juin.

DÉCÈS : Denise Pignot veuve Hugnot, 22 mai - Marie Borel, 28 mai - Claude Lupin, 3 juin - Michel Gourdon, 4 juin - Jean-Pierre De Temmerman, 20 juin.



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE DANSE

Gala de fin d'année

L'école intercommunale de danse, regroupant une centaine d'élèves, a présenté, les 28 et 29 juin à la Ferme des Arts, un spectacle de qualité. Petits et grands étaient regroupés autour d'un même thème *le Serpent du Nil*. Pas moins de 450 personnes se sont déplacées pour applaudir la centaine d'artistes présents sur scène. Félicitations à tous pour cette belle prestation et remerciements à l'école intercommunale de dessin pour sa participation. La professeure, Landry Flore, se tiendra à votre disposition au Forum des associations, le 6 septembre.

SCOLAIRE

Les enfants à table !

Durant l'année scolaire, les élèves de la classe de CM2 de Gaëlle Pfister, à Louise-Michel, ont participé à un concours organisé par la fondation Nestlé sur le thème « bien s'alimenter ». Ils ont imaginé, créé et fabriqué un jeu de société intitulé « Du menu à l'assiette ». Ce trivial-pursuit culinaire mélange des épreuves de quizz dont le but est de rassembler toutes les parties d'une toque de chef. Il permet de tester ses connaissances sur les fruits et légumes, et sur l'élaboration de différents types de repas selon l'événement (que mange-t-on lors d'un réveillon, à la Chandeleur, etc. ?). Dans toute la France, ce sont 50 classes qui ont répondu à l'appel. Nos experts culinaires en herbe ont fait partie des 5 classes ayant remporté un prix ! Toutes nos félicitations ! Leur récompense : une journée à Noisiel, dans l'ancienne chocolaterie avec le célèbre et médiatique cuisinier Cyril Lignac ! Le 20 juin, ils ont dégusté un menu gastronomique à base de foie gras, trilogie de purées, poulet et mignardises, puis ont participé à des jeux et des ateliers culinaires. Enfin, le jeu-quizz de l'après-midi a été remporté par une élève de Vert-Saint-Denis, qui a pu repartir de cette belle journée avec une boîte de recettes !



SCOLAIRE

Des dictionnaires pour les CM2

Mardi 17 juin, les élèves des classes de CM2 des quatre écoles de Vert-Saint-Denis ont reçu la visite du maire, Éric Bareille, accompagné de Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant. Pour féliciter les élèves de leur passage au collège et les encourager dans leur scolarité future, la municipalité a choisi d'offrir à chacun un beau dictionnaire. 108 au total ont été remis avec une pochette aux couleurs de la ville. Un outil indispensable pour se familiariser avec les mots et les maîtriser avec, pour cette édition, un accès Internet destiné à la remise à jour des données.

TELEX

CHANGEMENT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Pierre De Temmerman, conseiller municipal, est décédé le 20 juin dernier, des suites d'une grave maladie. Le conseil municipal du 23 juin a observé une minute de silence à sa mémoire et adressé ses plus sincères condoléances à sa famille. Le conseil a ensuite installé Jérôme Dumoulin, le suivant sur la liste « Ensemble pour agir autrement » conduite par Catherine Guilcher, en qualité de conseiller municipal.

LES JEUNES EN ACTIONS

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



UN POINT SUR LES PROJETS ET LES ACTIONS EN COURS DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

CLUB ANTI-POLLUTION

Les enfants, munis de gants et d'un sac plastique, sont intervenus pour ramasser tous les déchets dans la cour de Freinet, le vendredi 11 mars. Ensuite, une sensibilisation a été faite auprès des autres enfants. La réunion entre enfants de la commission et enfants de l'APPS du soir a permis un échange constructif. La mise à disposition de deux poubelles (stade et cour) a été proposée. Le groupe de l'Environnement s'est ensuite déplacé sur la structure de Louise-Michel, le vendredi 23 mai (nouvelle étape de leur plan anti-pollution). Ils ont constaté que deux poubelles sont à disposition et qu'elles sont en état de servir. Munis de gants et d'un sac, en 10 minutes, ils ont fait le ramassage des déchets dans la cour élémentaire de Louise-Michel. Là encore, les enfants ont rencontré les élémentaires de l'accueil Louise-Michel afin de rappeler qu'il est nécessaire d'éviter de polluer et de salir tout lieu public. Un simple geste « mettre à la poubelle tous détritrus » évite ce constat. Prochaines étapes, visite des cours de Pasteur et de Jean-Rostand, avant d'établir un bilan et de créer un campagne de sensibilisation.



LA MARE DU JARDIN DU VIVIER

Les enfants ont pris contact avec Mariano Juan (directeur adjoint des services Techniques de la mairie) qu'ils avaient rencontré pendant la visite de la mairie. Ensemble, ils se sont rendus au jardin du Vivier, rue Dionet, le vendredi 28 mars et ont constaté l'état de la mare (pollution, dégradation, plantes mortes, etc.). Les élus de la commission Environnement ont pu discuter avec deux groupes de jeunes présents ce jour-là et ravis de ce projet. Après avoir constaté l'état de la mare, les observations émises par les enfants ont été transmises aux services Techniques. Les travaux à venir concernent tout d'abord un nettoyage en surface afin de retirer les objets. Par la suite, les agents mettront un produit contre les « lentilles » (aspect vert de la mare) et retireront les roseaux fanés. Enfin, il sera procédé à une recherche de la source afin de rebrancher une sortie d'eau. Selon les résultats, des actions seront engagées pour : soit brancher l'évacuation, soit installer une pompe. Des devis sont en attente pour finaliser ce projet.



AU MARCHÉ

Lors de l'animation organisée par l'Association des commerçants du marché à l'occasion de la Fête des pères, le vendredi 13 juin, les heureux gagnants des paniers garnis, sont :

Mme Vayssade, habitante de Vert-Saint-Denis, qui a estimé son panier à 10,195 kg,
Mme Sauriot, habitante de Cesson, qui a estimé son panier à 9,725 kg,
M. Millet, habitant de Vert-Saint-Denis, qui a estimé son panier à 7,910 kg.

TELEX



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À la demande des élus au CME, Jean-Marc Mellière, adjoint au maire, en charge des travaux, du cadre de vie et de la sécurité routière, est venu à leur rencontre, accompagné de Florent Dupriez, conseiller municipal en charge de la coordination des instances enfance et jeunesse. Après une présentation de son rôle au sein de la commune et une description de la commission Sécurité routière, l'adjoint a fait une lecture de trois courriers écrits par des habitants de Vert-Saint-Denis. Les enfants ont pu constater la mise en page des courriers, et les doléances stipulées par écrit laissant une trace et marquant une réelle lisibilité. Avec une méthode ludique et très participative, Jean-Marc Mellière a su attirer l'attention des enfants, et leur a offert un temps de partage important et très apprécié ! Les jeunes élus ont donc recensé un certain nombre de problèmes liés à la route, qu'ils ont retranscrits sous forme de lettre et remis en mairie.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les enfants du CME ont été conviés, mercredi 18 juin, à participer à la commémoration de l'Appel du général de Gaulle lancé le 18 juin sur les ondes de la BBC, un message qui demeure le symbole de la Résistance française face à l'occupation nazie. Devant le monument aux Morts, place de l'Église, les enfants ont lu le discours prononcé par le général de Gaulle puis ils ont rencontré et rendu hommage aux anciens combattants.



Quelques-uns des jeunes du conseil municipal des enfants avec les anciens combattants et porte-drapeaux, entourés de Maria Boisanté, adjointe au maire à la Vie de l'enfant et des deux coordinateurs du CME, David et Amandine.

SOIRÉE SOLIDARITÉ

Les enfants de la commission Solidarité souhaitent organiser une soirée pour récolter des jouets et des vêtements. Celle-ci se déroulera le 17 octobre 2014 sous le thème « Halloween ». Cette commission a rédigé une lettre à destination du responsable en charge de la vie locale à la mairie ainsi qu'à Madame Quilfen (la directrice de l'école élémentaire Jean-Rostand) pour leur demander la réservation et l'utilisation de l'abri couvert de Jean-Rostand à cette date. Ils ont également rédigé un courrier à destination de la responsable du service Intendance et restauration pour la prévenir de la soirée solidarité et solliciter l'aide de ses agents pour la confection de gâteaux. Cette même commission souhaite mener une action lors du vide-greniers du 5 octobre pour procéder à une vente de gâteaux au profit de l'association « SOS Village d'enfants ».

LES JEUX DE BRÉVIANDE

Ce projet consiste à demander à Pierre Galinou, responsable de la Maison de l'environnement de Sénart, la possibilité de réinstaller des jeux à Bréviande afin de pouvoir s'y divertir et faire revenir les enfants ainsi que leur famille. Pierre Galinou a fait part aux enfants que la forêt de Bréviande est gérée par l'agence des espaces verts de la région Île-de-France. Une lettre a donc été directement adressée au président du conseil d'administration de l'agence dont le siège social est à Paris.

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

À l'initiative de Florent Dupriez (conseiller municipal en charge de la coordination des instances enfance et jeunesse), les jeunes élus du conseil municipal des enfants auront le plaisir, durant leur mandat, d'aller visiter l'Assemblée nationale, à Paris.

LA MAISON DE L'ENFANCE

ON FÊTE CETTE ANNÉE LES 25 ANS DE LA MAISON DE L'ENFANCE QUI REGROUPE LA HALTE- GARDERIE ET LA CRÈCHE FAMILIALE ET ACCUEILLE LES TOUT-PETITS DE 4 MOIS À 3 ANS

Ouverte en 1989, elle n'a pas pris le nom d'une jolie fleur qui sent bon. Pas plus que celui d'un oiseau coloré au chant joyeux. Encore moins celui d'une personnalité aujourd'hui oubliée. Maison de l'enfance ou crèche familiale. Tout est dit. Il n'y a rien d'autre à ajouter. Les parents qui y amènent leurs plus jeunes enfants savent qu'ils trouveront sur place, grâce à un personnel compétent et dévoué, les valeurs de la famille. Celles de la solidarité, de la disponibilité, de la sociabilité et de l'amour.

Située au calme, en retrait de la route, le long de l'allée piétonne Irène-Lézine, la structure qui accueille la crèche et la halte-garderie souffle cette année ses 25 bougies. Si beaucoup de choses ont changé au cours de ces années pour s'adapter aux nouvelles normes de sécurité, aux nouvelles exigences, comme aux nouveaux services proposés, l'esprit est resté le même : offrir aux enfants de 4 mois à 3 ans, un environnement propice à leur développement sans chercher la performance, mais juste l'harmonie et la sociabilisation.

UN FONCTIONNEMENT FAMILIAL

Avec un agrément pour la crèche familiale de 70 enfants et une vingtaine d'assistantes maternelles municipales, une capacité d'accueil de 20 places pour la halte-garderie, la structure ne peut répondre seule à la demande de garde d'enfants de la commune. Des associations et organisations privées viennent en complément avec une excellente qualité d'accueil. Mais la crèche familiale/halte-garderie reste une structure à part qui perpétue la volonté municipale d'offrir ce qu'il y a de mieux aux plus jeunes Verdyonisiens.

Dans des locaux, dont la taille est adaptée aux jeunes pensionnaires, avec de larges parties vitrées et des espaces verts pour les plus belles journées, la structure fonctionne cinq jours par semaine, accueille les enfants selon des créneaux bien définis, avec une équipe professionnelle bien rôdée. Aux côtés de la directrice Jade Than (lire encadré page 9), il y a la directrice-adjointe, Sandrine Demont et la secrétaire, Marilyn Khobunthien. Quant à l'accueil à la halte-garderie et à la crèche, il est assuré par Fabienne Farges, avec l'aide d'une auxiliaire puéricultrice, Loriane Canipel, et d'une animatrice, Nicole Pavaux.

DES ACCUEILS ADAPTÉS

Les journées se suivent et ne se ressemblent pas à la crèche/halte-garderie. À chaque jour son organisation et son public. « Les assistantes maternelles, avec chacune trois enfants en général, sont accueillies le mercredi matin et le lundi après-midi. Sur place, elles trouvent le matériel que nous leur proposons pour un temps créatif et notre personnel qui peut les guider, les aider à résoudre des problèmes ou faire le point sur des situations difficiles », explique Fabienne Farges. La crèche propose également, les mardis et jeudis matin, un jardin d'enfants qui permet d'accueillir une vingtaine d'enfants. Les autres créneaux sont consacrés à la halte-garderie. On n'a jamais le temps de s'ennuyer dans la structure !



Sur la photo, une partie de l'équipe de la Maison de l'enfance, aux côtés des assistantes maternelles et des enfants, lors du carnaval de la crèche familiale, le vendredi 4 avril 2014.

LA MAISON DE L'ENFANCE

Cette structure comprend une halte-garderie (accueil collectif occasionnel et régulier) et une crèche familiale (accueil familial régulier).

- La halte-garderie :

La halte-garderie est une structure d'accueil temporaire qui reçoit, dans la journée, des enfants dès l'âge de 3 mois et ce jusqu'à la scolarisation à temps plein. C'est un mode de garde occasionnel. À la demande de la famille, elle va favoriser une séparation en douceur et une aide à l'autonomie et à la scolarisation.

La halte-garderie fonctionne :

- 1) Pour tous les âges : le lundi et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Le mardi de 13 h 30 à 17 h 30. Un vendredi par mois en journée continue (planning affiché) de 8 h 30 à 17 h 30 pour les enfants prenant leur repas sur place, et de 8 h 30 à 11 h 30 puis de 14 h 30 à 17 h 30 pour les autres enfants.
- 2) Pour les enfants ayant le même âge que ceux du jardin d'enfants de la crèche : les enfants concernés, fréquentant la halte-garderie depuis plus de 3 mois et étant très bien adaptés, pourront être intégrés dans les groupes d'activités collectives des enfants de la crèche familiale : mardi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 à partir du mois de novembre.
- 3) La halte-garderie ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires, la réservation peut s'effectuer une semaine avant la garde, à la Maison de l'enfance. Les tarifs sont horaires, selon les revenus mensuels déclarés.

- La crèche familiale :

La crèche familiale accueille les enfants jusqu'à l'entrée en moyenne section de maternelle, s'ils sont scolarisés à mi-temps. Des activités sont proposées pour aider à la socialisation, à l'autonomie de l'enfant. Les enfants sont accueillis chez des assistantes maternelles.

*Maison de l'enfance
allée Irène-Lézine*

Tél. : 01 60 63 62 60

*Courriels : haltegarderie@vert-saint-denis.fr ou
crechefamiliale@vert-saint-denis.fr*



JADE THAN, NOUVELLE DIRECTRICE DE LA STRUCTURE

L'Essonne, le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine... Jade Than a quitté avec plaisir un monde urbain pour une commune semi-rurale comme Vert-Saint-Denis. En poste depuis septembre 2013, elle a pu faire le tour du mode de fonctionnement de la crèche familiale. Une découverte qui a conforté son choix. « Ici, le mot famille n'est pas anodin. Nous sommes des partenaires de la famille, comme une extension. Nos forces sont notre présence et notre disponibilité ».

Infirmière puéricultrice de formation avec plusieurs spécialisations, Jade Than a exercé cinq ans en milieu hospitalier et compte aujourd'hui une vingtaine d'années d'expérience professionnelle dans le monde de la petite enfance. « Nous avons quelques valeurs fortes en lesquelles nous croyons, comme l'importance de la communication entre parents et enfants et le fait que les enfants se construisent dans l'affectif et le ludique et non dans le productif. Ce temps-là viendra bien assez tôt ».

Au quotidien, le rôle de la directrice est de répondre, avec son équipe, aux inquiétudes des parents, pousser toujours plus loin les assurances de sécurité. Si le travail ne manque pas pour le personnel de la crèche et les créneaux de la halte-garderie, Jade Than et son équipe accueillent également les assistantes maternelles. « Nous avons aussi des contacts avec les deux associations privées qui proposent des gardes d'enfants ». Le monde l'enfance est une grande famille.

PORTRAIT

MARTINE LE BARS, ASSISTANTE MATERNELLE, TOURNE UNE PAGE DE TRENTE ANS DE VIE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DES TOUT-PETITS

Si vous dites à Martine qu'elle a eu trois enfants, deux filles et un garçon, elle vous rira au nez. Bien sûr elle a ses trois « petits » à elle aujourd'hui devenus grands, mais elle a aussi ces dizaines d'enfants qui, au cours de ces trente dernières années, ont partagé son quotidien, et en partie fait avec elle les premières découvertes de leur nouveau monde.

Assistante maternelle passionnée, elle tire aujourd'hui sa révérence. « *Direction la Normandie et les voyages... en attendant d'avoir des petits-enfants.* » La passion des jeunes enfants ça ne vous lâche pas comme ça. « *S'occuper pleinement de jeunes enfants c'est un vrai travail qui ne peut se faire qu'avec amour envie... et formations, en sachant toujours rester à sa place.* »

En trente années d'activité à la crèche familiale de Vert-Saint-Denis, Martine Le Bars a connu toutes les évolutions de son métier. « *Il y a une trentaine d'années nous n'avions pas le même statut. À vrai dire, nous n'étions pas vraiment reconnues professionnellement.* »

Aucune amertume dans les propos de Martine, plutôt la joie et la fierté d'avoir participé à l'évolution de son métier. « *Bien sûr, il y a eu les formations qui nous ont été très utiles, on nous a appris à nous remettre en question, à bien connaître notre place entre les enfants et les parents. Assistante maternelle c'est aujourd'hui un vrai métier. Nous sommes reconnues et respectées. Cela n'a pas de prix.* »

Voilà pour la technique et l'administratif, mais le cœur du métier ce sont bien les relations humaines. Dire qu'il faut aimer les enfants est une évidence, mais pour Martine cela va plus loin. « *Il faut aimer travailler et jouer avec eux s'investir pour qu'il découvre la vie en groupe, le jeu et la communication. Et tout ça avec toute la tendresse nécessaire sans pour autant être trop proche. Ce ne sont pas nos enfants.* »

Le regard de Martine se voile un peu quand elle aborde cette partie de son travail. Accompagner un bout de chou de 3 mois à 3 ans et le lâcher dans la « jungle » de la maternelle ce n'est pas toujours facile. « *Mais les parents sont là, on a tissé des liens avec eux et on ne perd pas le fil de la vie de ces enfants qui sont passés par notre cœur.* »

À l'heure de tourner la page, le 1^{er} septembre prochain, Martine aura un pincement au cœur, en « abandonnant » son équipe de la crèche familiale et sa dernière troupe de bouts de chou. Mais c'est la vie, il faut savoir tourner la page. « *Je suis fière de tout ce que j'ai pu donner et surtout de tout ce que l'on m'a rendu. Je quitte ce métier dans une situation de professionnalisme reconnu ce qui était loin d'être le cas avant. Longue route à tous.* »



POUR LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS

Le syndicat CFDT continue ses permanences à la MASA (Maison des associations Salvador-Allende, quartier de Plessis-le-Roi, à Savigny-le-Temple), le deuxième jeudi de chaque mois de 14 heures à 16 h 30. Prochaines dates en 2014, les 11 septembre - 9 octobre - 13 novembre et 11 décembre. Adhérents et sympathisants de la CFDT, venez poser des questions, vous informer. Toute correspondance est à adresser à : CFDT, UL-retraités, MASA, rue de Rougeau, cedex 25, boîte n° 13, 77 Savigny-le-Temple.

TELEX

VISITEZ LE CHANTIER DU THÉÂTRE DE SÉNART

LE CHANTIER DU THÉÂTRE DE SÉNART S'OUVRE EXCEPTIONNELLEMENT AU PUBLIC
POUR QUELQUES VISITES GUIDÉES À NE PAS MANQUER

C'est au cœur du Carré Sénart, sur plus de 10 000 m², que le futur grand équipement culturel de Sénart prend forme. Il comprendra deux salles de spectacles (une grande salle de 524 à 843 places et une salle modulable de 50 à 999 places), une salle de répétitions et d'actions culturelles, un espace d'accueil, un bar, un kiosque/librairie, un patio, un restaurant. La Scène nationale de Sénart, sous la forme d'un EPCC (Établissement public de coopération culturelle) investira ce nouvel équipement au printemps 2015. L'inauguration est prévue, elle, au mois de septembre 2015. En attendant, le chantier s'ouvre au public pour permettre aux visiteurs de suivre l'avancée des travaux et de se familiariser avec cet équipement phare du Carré.

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 25 AOÛT

Le rendez-vous pour les visites guidées est fixé au samedi 20 septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Elles se dérouleront de 10 heures à 18 heures, avec un départ de visite chaque quart d'heure. Chaque visite sera ouverte à un groupe de trente personnes. Elles sont co-organisées par le San de Sénart, la Scène nationale de Sénart et l'Atelier d'architecture Chaix & Morel et Associés. Des animations autour de la visite sont également prévues. Pour vous y rendre, privilégiez les transports en commun ou le co-voiturage. Si nécessaire, le stationnement est à prévoir sur le parking face à l'Hôtel de la communauté, ensuite suivre le fléchage. Les inscriptions pour les visites sont ouvertes à partir du 25 août.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Visites le samedi 20 septembre, ouvertes à tous.
- Entre 10 heures et 18 heures.
- Durée : environ 30 mn.
- Inscriptions à partir du 25 août.
- Inscriptions sur senart.com ou au 01 64 13 17 35.



ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR LES VÉLOFOLIES

L'édition 2014 des Vélofolies, organisée par le SAN de Sénart, le dimanche 21 septembre prochain, recherche des personnes majeures, titulaires du permis B, pour la protection de carrefours et de ronds-points situés le long du parcours empruntant les routes des communes de Cesson et Vert-Saint-Denis entre 10 h 45 et 11 h 45. Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser au syndicat en téléphonant au 01.64.19.38.23 ou par courriel à l'adresse suivante : sic.csn.vsd@gmail.com en indiquant bien leur identité et leurs coordonnées.

FORME ET VITALITÉ

Zumba et Zumbatomic

La section Forme et vitalité du club omnisports propose, dès la rentrée de septembre des cours de Zumba, dispensés par trois professeurs Venez-vous défouler sur des musiques entraînantes qui donnent envie de bouger ! Le mardi, mercredi et vendredi (attention places limitées). Et aussi Zumbatomic pour les enfants de 4 à 7 ans et de 8 à 15 ans (places limitées).

Renseignements : Daniel Paraiso, président, au 06 22 67 90 40 ou Jacqueline Cerutti, vice-présidente, au 06 20 28 35 40.

Planning détaillé des cours (tarifs, horaires et lieux de pratique) auprès de la secrétaire adjointe, au 06 82 05 20 11 ou laetitia.corredig@orange.fr

Pour la Zumbatomic, secrétaire : dominique.lebesnerais29@orange.fr ou 06 80 59 43 61.



ÉVÈNEMENT

Vitalsport

Venez rencontrer de nombreuses associations sportives de notre territoire et initiez-vous gratuitement à plus de 50 sports différents, les samedi 13 et dimanche 14 septembre prochain au Décathlon de Bois-Sénart, lors de l'événement Vitalsport, qui accueille chaque année près de 15 000 visiteurs !

VITALSPORT
DECATHLON

ESSAYEZ GRATUITEMENT DES DIZAINES DE SPORTS.

LES CLUBS DE VOTRE RÉGION VOUS INVITENT
LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

DECATHLON BOIS SENART
Samedi 13 septembre de 9h30 à 20h - Dimanche 14 septembre de 10h à 19h30



JUDO-CLUB

Coupe de France des cadets

Robin Casaroli (deuxième à droite) a pris la 3^e place de la coupe de France cadet dans la catégorie des plus de 90 kg qui se déroulait à Ceyrat, à côté de Clermont-Ferrand (63), le samedi 31 mai. Cette compétition opposait les judokas qui ne s'étaient pas qualifiés pour les championnats de France cadets mais avaient remporté leur coupe départementale. Une compétition de « rattrapage » avec un beau podium pour Robin, que l'on aurait aimé voir au championnat de France car il a vraiment le niveau !

JUDO-CLUB

La fête des petits judokas

Le gymnase de Vert-Saint-Denis accueillait, dimanche 25 mai, la traditionnelle animation organisée par le Judo-Club destinée aux plus petits judokas. C'est environ 450 enfants qui se sont succédé toute la journée (de 8 h 30 à 18 h 30) sur les tapis, encouragés par leurs parents, frères et sœurs et parfois grands-parents. L'affluence et l'animation étaient donc au rendez-vous. Une quinzaine de clubs voisins avaient répondu à l'invitation d'Éric Chauvin le professeur du club : Cesson/Vert-Saint-Denis, Verneuil-l'Étang, Le Mée-sur-Seine, Rubelles, Dammarie-lès-Lys, Montereau, Mormant, Moissy-Cramayel, Combs-la-Ville, Voisenon, Ozoir-la-Ferrière, Chevry, Grisy, Boissisle-Roi, Vaux-le-Pénil. Les combats étaient arbitrés par les cadets et les juniors du club, les tables de marque tenues par les benjamins et minimes, sous l'œil expert des professeurs des autres clubs. Chaque petit combattant se voyait remettre une médaille à l'issue de son tournoi ainsi qu'une boisson et une part de gâteau confectionné par les mamans et les papas des enfants du club. Un grand merci aux parents ! Une journée réussie dans une bonne ambiance, l'ensemble des participants semblant très satisfaits. C'est l'implication et l'énergie de tous qui a fait le succès de cette animation : les jeunes judokas pour l'installation et le rangement de la salle, pour l'arbitrage et la tenue de table, les vendeurs de billets de tombola, les éducateurs des autres clubs pour leur assistance, les membres du bureau pour la buvette et la gestion des gâteaux et, bien sûr, Éric grand ordonnateur de l'événement assisté d'Anaïs pour l'organisation parfaite. Un immense merci à tous !



LE CHŒUR DE FEMMES CHANTEVERT RECRUTE

Que vous soyez débutante ou confirmée et si vous aimez chanter, venez rencontrer le Chœur de femmes Chan-tevert ! La chorale répète tous les mardis. Reprise le mardi 16 septembre, de 20 h 30 à 22 h 45, salle du Poirier-Saint, à Cesson (1, rue du Poirier-Saint) sous la direction de Marjolaine Reymond.

Contacts: Liliane Sossa (présidente) au 01 60 63 28 02 ou 06 07 59 90 44. Courriel : liliane.sossa@wanadoo.fr

TELEX

VIE MUNICIPALE

BIBLIOTHÈQUE

Attention changement d'horaires pendant l'été (du 1^{er} juillet au 31 août inclus) :

- mardi 9 h 30 à 12 h 30,
- mercredi 15 h à 18 h,
- vendredi 15 h à 18 h,
- samedi 9 h 30 à 12 h 30.

LUDOTHÈQUE

Horaires d'ouverture pendant les vacances d'été

- mardis et mercredis : 10 h à 12 h, *uniquement pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte responsable,*
- mercredis et vendredis : 15 h à 18 h, *tout public,*
- samedis 12 et 26 juillet : 14 h à 17 h,
- samedis 9 et 23 août : 14 h à 17 h, *tout public.*

LUDOTHÈQUE

Soirée jeux entre adultes, les vendredis 4 juillet et 1^{er} août, de 20 h à minuit.

LIRÉJOUÉ

Tous les mardis de l'été de 15 h à 18 h (entrée libre).
Jeux, lectures, ateliers, sport, des activités proposées par la ludothèque, la bibliothèque et le service Jeunesse.

- Vallée de Bailly : 8 juillet et 5 août.
- Place des Aulnes : 15 juillet et 12 août.
- Espace vert du terrain du cheval : 22 juillet et 19 août.
- Espace vert derrière la Ferme des Arts : 29 juillet et 26 août.

*En cas de pluie lieu de repli : Ferme des Arts.
Venez nombreux et en famille !*



RÉGIE MUNICIPALE

A partir de la mi-juillet, les cartons d'inscriptions pour les accueils péri-scolaires changent au vu de la réforme scolaire. Il y aura 3 types de cartons :

- Accueil de loisirs de couleur rose.
- Accueil pré- et post-scolaire journée avec TAP de couleur verte.
- Accueil pré- et post-scolaire jours sans TAP de couleur bleue.

SCÈNE NATIONALE DE SÉNART

Tél. : 01 60 34 53 60.
Découvrez la saison 2014-2015 sur le site : www.scenenationale-senart.com
Abonnez-vous dès maintenant, l'équipe d'accueil vous reçoit jusqu'au 12 juillet. Vous pouvez également vous abonner en ligne sur leur site Internet. Le service accueil est à votre disposition les mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 19 h, et les mercredis et samedis de 14 h à 19 h.
Fermeture estivale du 13 juillet au 1^{er} septembre inclus.

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL

Jean-Pierre Guérin
Mairie de Vert-Saint-Denis.
Samedi 6 septembre de 10 h 30 à 12 h.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES ANCIENS

Réunion, tous les mardis
salle des Solidarités, 2, rue Pasteur.
Renseignements : 01 64 10 59 23.

Fermeture le 15 juillet au soir
Réouverture le 19 août à 14 h.

Jeudi 21 août : après-midi jeux (vous pouvez apporter vos pâtisseries).

Jeudi 4 septembre : concours de belote.

Du 15 septembre au 18 septembre sortie en Anjou.

Le 25 septembre : anniversaires du 3^e trimestre.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CULTURE



Renseignements au 01 64 19 38 23
ou sic.csn.vsd@gmail.com

Écoles intercommunales de dessin et de danse

Inscriptions lors du Forum des associations, le samedi 6 septembre de 10 h à 18 h au complexe sportif Colette-Besson, à Cesson.



MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Renseignements au 01 60 63 32 93 ou sur : <http://www.mlchouillon.com>

Réouverture le 6 septembre.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS

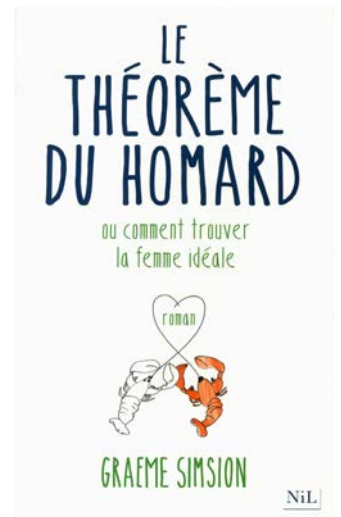
FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre de 10 h à 18 h au complexe sportif Colette-Besson, à Cesson.

LE THÉORÈME DU HOMARD**de Graeme Simsion - Nil éditions**

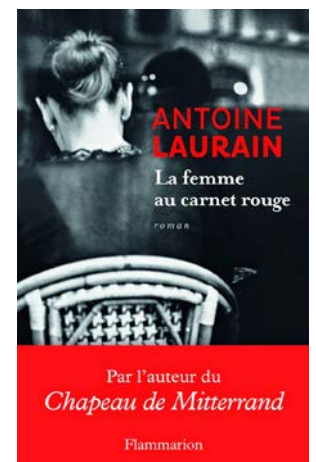
Peut-on trouver une épouse sur mesure ? Le professeur de génétique Don Tillman, génie des sciences mais absolument inapte à vivre en société, en est persuadé. Pour mener à bien son « Projet Épouse », Don met au point un questionnaire extrêmement détaillé lui permettant d'éliminer toutes les candidates qui ne répondraient pas à ses exigences. Et celles-ci sont nombreuses...

Avec *le Théorème du homard*, l'écrivain australien Graeme Simsion signe la comédie romantique de l'année ! Drôle, frais, léger, mais surtout original, son premier roman est un vrai régal !

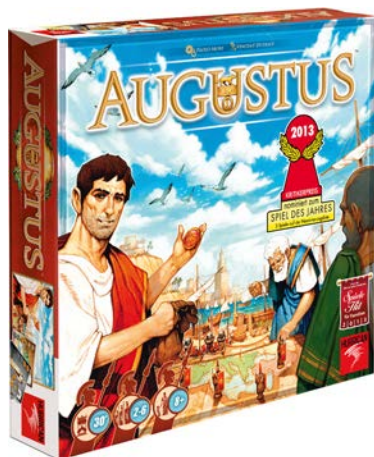
**LA FEMME AU CARNET ROUGE****d'Antoine Laurain - Éditions Flammarion**

Un soir, à Paris, une jeune femme se fait voler son sac à main. Laurent le découvre le lendemain, abandonné dans la rue, tout près de sa librairie. S'il ne contient plus de papiers d'identité, il recèle encore une foule d'objets qui livrent autant d'indices sur leur propriétaire : photos, notes, flacon de parfum... Désireux de la retrouver, l'homme s'improvise détective. À mesure qu'il déchiffre le carnet rouge contenant les pensées secrètes de Laure, le jeu de piste se mue en une quête amoureuse qui va bouleverser leurs vies.

Orchestrant avec humour coïncidences et retournements de situation, Antoine Laurain signe une délicieuse comédie romantique qui rend hommage au besoin de merveilleux sommeillant en chacun de nous.



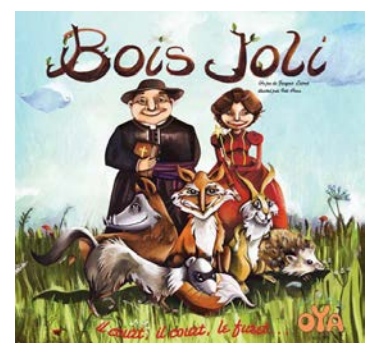
Tous ces livres et ces jeux peuvent être empruntés ou consultés à la bibliothèque et à la ludothèque (place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 83 95 (bibliothèque) et 01 60 63 65 76 (ludothèque).

**AUGUSTUS****Jeu pour 2 à 6 joueurs à partir de 8 ans****Éditions : Hurrigan**

Au service du premier empereur romain, Augustus, vous mobilisez astucieusement vos légions, pour contrôler provinces et sénateurs et obtenir des récompenses. Augustus, un jeu aux parties rapides pour toute la famille !

BOIS JOLI**Pour 2 à 6 joueurs à partir de 5 ans****Éditions : Oya**

Depuis des siècles, Fée Marraine et Père Curé se disputent pour savoir qui connaît le mieux Bois Joli et ses habitants : sangliers débonnaires, hérissons mignons, lièvres benêts, renards malins et furets sournois. Quatre par quatre, ils les réunissent pour défendre leur cause... mais où est passé le furet ? Il est passé par ici, il repassera par là... Bois joli, sous ses airs aimables et courtois, est un jeu de mémoire dynamique qui mettra à rude épreuve l'attention des petits comme des grands.



AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES - UN ZÉRO POINTÉ POUR LA MUNICIPALITÉ

En mars 2014, après une année de réflexion, en l'absence notoire de projet pédagogique, la majorité municipale a voté un budget de 10 000 euros couvrant seulement les dépenses de septembre à décembre et ce, afin de proposer 1 heure de Temps d'Activité Périscolaire (TAP) sur 3 jours, soit trois heures par semaine.

En mai 2014, le maire, détournant l'esprit du dernier décret, a écrit aux parents, les informant que ce temps gratuit (TAP) ne se réaliserait finalement que sur un seul jour et que les autres temps se transformeraient en garderie (APPS), payante.

La municipalité, après un an de réflexion, a prétexté qu'elle ne pouvait recruter un animateur pour venir travailler une heure par jour. En revanche, elle peut en trouver pour instaurer une garderie payante de 15 h 45 à 16 h 30, trois jours par semaine, pour les enfants qui ne peuvent quitter l'école avant 16 h 30. Il en est de même pour assurer le TAP de 1 h 30, au lieu des 3 heures initialement prévues.

La vraie raison se trouve dans le porte-monnaie... Les parents devront déboursier.

Avec le recrutement d'un responsable adjoint périscolaire en septembre 2014, chargé de faire vivre un projet qui n'existe pas... nous n'avons pas fini de payer !

L'aménagement des rythmes scolaires, mûri dans l'opacité, aurait nécessité l'écriture d'un projet ambitieux qui aurait mobilisé les élus intéressés, le savoir-faire de nos syndicats intercommunaux et la richesse de notre vie associative... quel gâchis !

Sur un sujet aussi important, il est regrettable qu'aucune commission avec les élus minoritaires n'ait été prévue.

Le groupe municipal
Ensemble pour Agir Autrement

VERT-SAINT-DENIS : DES FINANCES TOUJOURS AUSSI MAL GÉRÉES

Le Conseil municipal s'est réuni le 23 juin dernier pour évoquer les premières questions de fond du nouveau mandat. Parmi celles-ci, le Compte Administratif 2013 qui a permis d'évoquer à la fois le passé et l'avenir financier de la commune. L'un et l'autre sont liés. En parlant de « redressement de la situation financière opérée depuis 2010 », le maire a implicitement reconnue la très mauvaise gestion de nos finances communales depuis 2001 à laquelle il a étroitement participé. Mais, contrairement à ce qu'il laisse entendre, la situation ne s'est pas pour autant améliorée depuis. Il n'était tout simplement plus possible de continuer à faire exploser les dépenses de fonctionnement avec la même ampleur en raison du tassement inévitable des nouvelles et très importantes recettes provenant de l'arrivée progressive des entreprises dans la Zone d'Activités Economiques, cette zone arrivant à saturation.

De 2001 à 2013 : les charges de fonctionnement ont explosé : + 3.813.000 €, soit + 58,40 % et + 4,86 % par an alors que l'inflation était en moyenne durant la même période à peine supérieure à 1,7 % ! Les seules charges de personnel ont augmenté de + 1.925.000 €, soit + 54,5 % et + 4,54 % par an ! Selon le Compte Administratif lui-même, en 2013, les dépenses de personnel représentaient à Vert-Saint-Denis 60,01 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 49,66 % en moyenne pour les communes de même dimension démographique (5.000 à 10.000 habitants), alors qu'une partie du personnel communal a été transférée aux syndicats intercommunaux (sport et culture) et que la Police municipale n'a plus que de 2 agents.

Par habitant, en 12 ans, les charges de fonctionnement ont quasiment progressé deux fois plus fortement que la moyenne des communes de même dimension démographique que Vert-Saint-Denis. Ainsi, les nouvelles et importantes recettes provenant notamment du développement de la Zone d'Activités Economiques se sont pour l'essentiel envolées en dépenses de fonctionnement, au détriment des dépenses d'équipement qui sont nettement inférieures à Vert-Saint-Denis que dans les communes de même dimension. De plus, pour compenser cette envolée des charges de fonctionnement, la hausse des taux impôts communaux est répartie avec un remaniement des taux et la création d'une taxe sur l'électricité. Nous avons des taux d'impôts très largement au-dessus de la moyenne des communes de même strate.

Ces recettes ont été dépensées sans compter en fonctionnement au détriment d'une baisse possible des impôts et de notre capacité d'investissement, en ayant moins de services aujourd'hui qu'il y a 15 ans ! Mais le maire persiste et signe, sans tenir compte des lourdes erreurs commises. Ainsi perçoit-on quel avenir financier il réserve à notre commune.

Le groupe municipal
Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

Le chantier
du Théâtre de Sénart
s'ouvre à vous...



sénart
grand
pays
sud

Visites guidées

ouvertes à tous, nombre de places limité
uniquement sur inscription sur senart.com



Le San de Sénart construit cet équipement, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France - Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Île-de-France, du Département de Seine-et-Marne et de l'Epa Sénart

SCÈNE NATIONALE DE SÉNART

DES SPECTACLES POUR TOUS



Scène nationale
de
Sénart

VITALSPORT

DECATHLON

ESSAYEZ GRATUITEMENT DES DIZAINES DE SPORTS.



LES CLUBS DE VOTRE RÉGION VOUS INVITENT
LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

DECATHLON BOIS SENART

Samedi 13 septembre de 9h30 à 20h - Dimanche 14 septembre de 10h à 19h30



Liré Joué

2014

des rendez-vous avec la ludothèque, la bibliothèque et le service jeunesse

jeux, lectures, ateliers, sport

Venez nombreux et en famille !

(entrée libre)



Tous les mardis de l'été de 15 h à 18 h

- Vallée de Bailly : 8 juillet et 5 août

- Place des Aulnes : 15 juillet et 12 août

- Espace vert du Terrain du Cheval : 22 juillet et 19 août

- Espace vert derrière la Ferme des Arts : 29 juillet et 26 août

Lieu de repli en cas de pluie : Ferme des Arts



Renseignements : 01 64 10 83 95